

On est apparemment très loin de l'épilogue du bras de fer qui oppose le ministre de la fonction public et le directeur général de l'ENAM. Ange Michel Angouing vient à cet effet d'adresse une lettre d'explication écrite à Linus Toussaint Mendjana.

Le Directeur Général de l'école la plus prestigieuse du Cameroun devra donc répondre à certaines irrégularités enregistrées dans les procès-verbaux des résultats du concours d'entrée à l'ENAM 2017 notamment sur les cas suivants.

- -Biloa Roger (candidat interne) de la session Administration de greffe qui n'avait pas de grade pour postuler au cycle A
- -Menye Onana Alain Michel (candidat externe) de la session de Douana A, qui affirme avoir composé les épreuves écrites, mais a été signalé absent.
- -Babelen Denise Hortense (candidate interne) de la session Administration des Greffes dont le nom figurait sur le procès-verbal des résultats définitifs alors qu'elle n'a jamais été déclarée admissible.
- -Ndjomo Mallsaint Chaude (candidat interne), Affaire sociale, admissible, pourtant décédé le 09 octobre 2017 soit avant les épreuves orales, mais dont les notes auxdits épreuves figuraient sur

le procès-verbal des résultats définitifs.

Linus Toussaint Mendjana en plus de cela devra aussi s'expliquer sur son absence à la cérémonie de présentation de vœux au ministre de la fonction publique et de la Réforme Administrative.

237actu vous propose ci-dessous ladite demande d'explication.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN Pala-Travall-Patrie

MINISTERE DE LA PONCTION PUBLIQUE

1/200148 L/MINFOPRA/CAB

REPUBLIC OF CAMEROUN Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF THE PUBLIC SERVICE,

Yaoundé, le 2 B FEV 2018

ef : V/L nº 0225/N/ENAM/DG/DAA du 22 février 2018

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative

A

Monsieur le Directeur Général de l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) -Yaoundé -

piet : Demande d'explications écrites

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre lettre citée en référence me transmettant les projets d'arrêtés portar erture des concours d'entrée à l'ENAM au titre de l'année académique 2018-2019,

J'ai l'honneur de demander, à nouveau, de me fournir vos explications écrites sur certaine gularités enregistrées dans les procès-verbaux des résultats des concours d'entrée à l'ENAM de ion 2017 que vous m'avez transmis. Notamment les cas des candidats :

- BILOA Roger (Candidat interne- Mle 677419-J) de la Section Administration des Greffe n'avait pas le grade requis pour postuler au Cycle A;
- MENYE ONANA Alain Michel (Candidat externe) de la Section Douanes A, qui affirm composé les épreuves écrites, mais a été signalé absent;
- BABELEN Denise Hortense (Candidate interne) de la Section Administration des Greffe le nom figurait sur le procès verbal des résultats définitifs alors qu'elle n'a jamais été déclar ssible;
- NDJOMO Millsaints-Claude (Candidat interne) de la Section Affaires Sociale sible, décédé le 9 octobre 2017 soit avant les épreuves orales, mais dont les notes aux dit ves orales figuraient sur le procès verbal des résultats définitifs.

Egalement, vous voudrez bien me préciser le fondement juridique ou matériel qui a motivé ation par vos soins, sans consultation préalable du Ministre chargé de la fonction publique délibération préalable de la Commission de dépouillement créée conformément à entation en vigueur, dont vous avez par ailleurs refusé de recevoir les membres et objecté d' r les travaux.

Enfin, vous voudrez bien justifier votre absence, bien que dûment invité, à la cérémonie ation des vœux organisée au Grand Amphi de l'ENAM le vendredi 26 janvier 2018, ainsi que de sensibilisation et d'imprégnation des lauréats de la promotion 2015-2017 que j'ai présidedi 23 février 2018 au Palais des Congrès.

Vos réponses constitueront un gage pour la conduite sereine et objective des procha s dont vous m'avez déjà transmis les projets d'arrêtés.

euillez croire, Monsieur le Directeur Général, en l'expression de ma considérat

RC

AM

COUING Miche